CI - 27MA
C.G. - ENTENTE
PREMIERES NATIONS

Conseil de la Nation
huronne-wendat

ADDENDUM

au

MÉMOIRE À LA COMMISSION DES INSTITUTIONS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC DANS LE CADRE DE LA CONSULTATION GÉNÉRALE À L'ÉGARD DU PROJET D'ENTENTE DE PRINCIPE D'ORDRE GÉNÉRAL DES PREMIÈRES NATIONS DE MAMUITUN ET NUTASHKUAN AVEC LES GOUVERNEMENTS DU CANADA ET DU QUÉBEC ET INTITULÉ « VERS UNE NOUVELLE ALLIANCE AVEC LA NATION HURONNE-WENDAT »

26 février 2003

En addendum au mémoire déposé à la Commission parlementaire le 10 janvier 2003, le Conseil de la Nation huronne-wendat remet en complément le texte suivant qui constitue une analyse supplémentaire qui permettra de mieux comprendre sa position et ses conclusions.

Notre Conseil a conclu en février 2000 une Entente-cadre prévoyant un programme de négociations sectorielles. À cette époque, notre négociateur a eu beaucoup de difficultés à faire inclure dans l'entente l'esprit et l'essence des discussions multisectorielles nécessaires à la réalisation de notre plan d'action et à notre développement. Dès le départ de ces négociations, nous avons déposé un plan de match comprenant les multiples composantes d'une nouvelle relation avec le gouvernement du Québec. Ce plan de travail incluait l'agrandissement de notre territoire de réserve à des fins de développement, l'accès à la propriété d'un territoire en milieu forestier à des fins de services divers à nos membres, la fiscalité, la participation à la mise en valeur et à la gestion de ressources naturelles, l'ensemble de nos activités d'utilisation et d'accès au territoire, et bien d'autres sujets.

...2

255, Place Chef Michel Laveau, Wendake (Québec) G0A 4V0
Téléphone: (418) 843-3767 Télécopieur: (418) 842-1108

Nous avons tenu depuis ce temps des dizaines de séances à plusieurs tables de négociation avec des représentants des ministères sectoriels du Québec. Il nous a toujours été éminemment difficile de faire travailler ensemble les négociateurs de chacun des ministères concernés et encore plus de les faire sortir de leurs petits livres des politiques existantes qui ne tiennent pas compte des orientations du Québec en matière autochtone et encore moins de nos droits spécifiques. Il semble que plus de créativité, de coordination et d'autorité seraient en l'occurrence nécessaires.

Après une exploration des avenues possibles, les ministères du Revenu et des Finances du Québec se sont retirés de notre table de négociation sous le prétexte de leur besoin de définition plus claire de leurs politiques en ces matières.

Nous avons discuté pendant plus de deux ans avec le ministère des Ressources naturelles du Québec et nous avons réussi à négocier de peine et de misère une entente concernant la gestion intégrée des ressources dans le secteur Tourilli de la réserve faunique des Laurentides. Après en avoir convenu avec le ministre Chevrette à l'époque, et ensuite avec le ministre Trudel, nous attendons encore la concrétisation de la participation financière du Québec au chapitre de la Faune car elle concerne plusieurs ministères.

Il en est de même avec la gestion du secteur Tourilli pour laquelle nous n'avons pas encore réussi à formaliser un cadre de gestion juste et valable depuis près de six ans ainsi que son financement.

La négociation en matière de chasse a été aussi très longue en raison des restrictions imposées par le ministère de la Justice du Québec et du manque d'ouverture de la Société de la Faune et des Parcs du Québec.

...3

La négociation s'éternise en matière de piégeage pour les mêmes raisons, et on se fait imposer par le négociateur québécois des reculs aux positions gouvernementales antérieures en raison des pressions inconsidérées de ses partenaires fauniques, et de la marge de manœuvre qu'il veut se garder artificiellement pour les Innus.

Les discussions relatives à la négociation concernant l'implantation de camps sur le territoire n'a donné à date aucun résultat, sinon une tentative de la partie québécoise de nier cette possibilité dans notre entente en matière de chasse, ce qui constituait pour nous une forme de compromission et d'humiliation et un soupçon d'intention malveillante à notre égard.

Nous avons effectué des dizaines de représentations auprès des instances gouvernementales et ministérielles afin de régler ces questions qui restent jusqu'à maintenant sans réponse, en partie parce que le Conseil du Trésor et le Conseil des Ministres ne considèrent pas prioritaires nos dossiers et ont dit non aux demandes des ministres concernés.

Malgré nos droits de traité reconnus unanimement par les neuf juges de la Cour suprême du Canada en 1990 dans l'arrêt Sioui, la Société de la faune et des Parcs du Québec, de concert avec le Procureur général du Québec, poursuivent injustement nos membres, malgré nos victoires répétées devant les tribunaux. Jusqu'où le Québec ira-t-il de défaite en défaite devant les tribunaux jusqu'à la défaite finale avant de s'ouvrir à une approche positive dans l'honneur et la dignité?

Nos lettres expédiées au Premier ministre du Québec en date du 17 mai 2002 et du 6 août 2002 n'ont même pas été l'objet d'accusés de réception et encore moins l'objet de réponses. Est-ce bien cela que le gouvernement du Québec appelle une relation de nation à nation qui se respecte? Nous ne le croyons pas.

...4

Dans ce contexte, nous remettons sérieusement en question la volonté du gouvernement du Québec de dépasser les mots pour concrétiser ses orientations en matière autochtone.

Évidemment, le gouvernement du Québec subit beaucoup de pression de la part de résidents des régions qui sont concernées par le projet d'entente de principe des Premières nations innues. Plusieurs de ces pressions consistent dans la négation globale des droits spécifiques des autochtones et dans le mépris de leur histoire et de leur culture. Certains groupes québécois semblent nous aimer seulement dans la mesure où nous correspondons au dicton «Soyez beaux et taisez-vous». Nous ne croyons pas que le gouvernement du Québec doive reculer face à ce climat de désinformation et d'hystérie de certains personnages et groupes qui ont peine à cacher leur ignorance, leur intolérance et leur double agenda et qui utilisent les événements à leurs propres fins. Le gouvernement ne doit pas avoir peur de reconnaître les vrais enjeux de ses négociations avec les peuples autochtones et il doit assumer sa responsabilité d'éducation du grand public, avoir le courage d'implanter ses propres politiques et expliquer clairement les choses à ses fonctionnaires, à ses cadres et à ses partenaires délégués.

Le gouvernement du Québec semble avoir démontré sa volonté d'agir en toute justice dans le nord du territoire avec les nations cries et inuites mais il hésite pour les nations situées au centre et dans le sud du territoire. Si le gouvernement du Québec pense qu'il suffit de valoriser certaines de ses relations avec des peuples autochtones pour rehausser sa crédibilité sur les tribunes internationales, il se trompe grandement. Son approche doit être équitable partout au Québec malgré les difficultés que cela suppose.

Nous sommes disposés à prendre en compte les besoins de l'ensemble des utilisateurs du territoire et à faire les ajustements nécessaires.

...5

Mais pour le moment, la question à traiter n'est pas celle des autres utilisateurs du territoire qui y ont tous les droits, mais la nôtre car elle n'est pas reconnue à sa juste valeur. Notre place n'est pas encore confirmée alors qu'on veut déjà la restreindre.

Nous voulons aussi lancer à nos amis et alliés naturels et historiques que sont les Innus le message à l'effet que nous sommes en tout temps disposés à conclure avec eux des alliances de nature politique et à partager comme toujours l'utilisation du territoire.

Vous avez devant vous les représentants d'une nation formée et expérimentée qui veut conclure un partenariat modèle en matière de développement économique, territorial et régional et une déclaration solennelle de ses relations d'un traité déjà existant et non à venir. Mais le gouvernement du Québec ne semble pas être conscient de cette opportunité historique qui pourrait faire l'orgueil et la fierté des Premières nations et du Québec...

Toutes les discussions, toutes les représentations et toutes les tergiversations ont été faites. Le temps est venu de conclure nos ententes. Nous sommes simplement au temps de la volonté et du courage politique.

Tout ce que nous désirons est le respect dans la différence et l'harmonie et nous privilégions la voie des ententes pour préciser nos relations. Cependant, malgré nous et à défaut d'ententes mutuelles et de résultats concrets, nous n'avons actuellement d'autres choix que d'utiliser la voie de l'affirmation politique et sociale et d'utiliser les diverses tribunes et forums politiques, médiatiques et juridiques nationaux et internationaux pour faire valoir nos droits et nous le ferons avec toute la ténacité et la dignité qu'exige la situation.

Merci de nous avoir écoutés.